



## Procès-verbal de la Commission de quartier 7 Contrat de quartier durable Magritte

**Date : mardi 2 octobre 2018**

**Lieu : Pétanque club Essegheem**

**Heure : 18h30 – 21h10**

### Présents

- Habitants: P. ADOKPO, S. DEFRANCE, E. FUERTES GONZALEZ, D. PATERNOTTE, S. SAHOULI, D. VERDEN, K. VERMEERSCH, J. VAN DER AUWERMEULEN
- Secteur associatif : B. FRANCO (Sources d'harmonie), W. HAUWAERT (Collectif Stop-Terminus), N. GRIMBERGHS (L'Abordage), M-C. MIGERODE (Réseau habitat), H. DE RIDDER (Collectif Jules Lahaye)
- Secteur public : J-F. DELVAUX (Commune), J. DI VINCENZO (LOJEGA), M. JANSSENS (Commune), M. PETIT (Région), V. PIROTTIN (Commune), A. ROUSSEAU (Commune)

### Excusés

A. DIRICKX, A. MAHMOUDI (FSE Crew), F. GROOTEN (VGC), P-M. ZALESKI, T. NTAMASHIMIKIRO, S. DECLERCQ (Maison médicale), F. VERWIMP (HUB.brussels), S. VANDERHAEGEN (Ecole Jacques Brel), I. VERBEKE (GC Essegheem), E. LE TEXIER (Comité Magritte), P. MICHIALINO (LOJEGA), C. EYNATTEN (CPAS), E. JANSSENS (Commune), H. DOYEN (Commune)

### Absents

H. DERRAZ EL KABIR, H. HAMDACH, M. AZARYAN, B. MACBAHI (Mosquée de Jette)

## **Introduction**

Le président souhaite la bienvenue dans le boulodrome pour cette Commission de quartier qui permettra notamment de faire le point sur l'avancement du travail depuis la dernière réunion de la CoQ, le 16 avril 2018.

### Ordre du jour

1. Approbation du PV de la CoQ 06
2. Approbation du programme de base, retour sur les projets matériels et socio-économiques
3. Appel à initiatives citoyennes et rôle décisionnel de la CoQ
4. Appel à candidature de la Commission de quartier
5. Divers

Le PV de la CoQ 6 datant de plusieurs mois, ayant été envoyé à l'époque aux membres de la CoQ, il est demandé à ceux-ci de le relire et de faire part de leurs éventuelles remarques du 01 au 05.10.2018. Ceci permettra alors de joindre le PV définitif à celui de la présentation de la CoQ 7 dans le courant de la semaine qui suit.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Conformément à l'article 19 du règlement d'ordre intérieur, le PV de la CoQ 6 sera finalement approuvé en début de séance de la prochaine CoQ.

Depuis l'approbation du programme de base par le Gouvernement en juillet 2018, l'équipe du CQD Magritte a notamment travaillé sur le planning et sur le budget année par année, sur un règlement d'appel à initiatives citoyennes, sur l'accord des autorités pour entamer la procédure d'acquisition des biens et terrains concernés par le programme, sur la prise de contact avec les propriétaires de biens/terrains à acquérir, sur les fiches projets socio-économiques, sur le cahier des charges d'un premier projet « matériel »,...

Une présentation (en annexe du PV) a été réalisée par Aurore Rousseau, cheffe de projet, et Vinciane Pirotin, coordinatrice des projets socio-économiques.

#### 1. Planification des projets « matériels » (Aurore Rousseau)

La réalisation des projets matériels requiert beaucoup d'étapes préalables : acquisitions, dépollution des sols, mise en place de collaborations, lancement des études (genre, mobilité, gestion de l'eau,...).

a) Depuis l'approbation du programme le service CQD avance au niveau des acquisitions, celles-ci sont passées au Conseil communal du mois d'août et des courriers ont été envoyés aux propriétaires. Les discussions avec plusieurs propriétaires sont donc en cours : terrain de la SNCB en vente publique prochainement, pour le terrain de la « ruine » petite rue Esseghem il n'y a pas de retour, le terrain des potagers la réponse est positive mais le prix reste à négocier et la rue de la Loyauté il y a une réponse positive. En revanche, les propriétaires de la maison et du terrain rue Dansette (projet pocket parc et îlot d'eau) ne souhaitent pas vendre, un changement au niveau du programme de base n'est pas exclu pour ce projet, d'autant qu'il comporte le projet de crèche. Du reste, Bruxelles-Environnement a confirmé son intérêt de partenariat pour le projet de la vallée à partir de 2019, à condition que la commune se charge de l'acquisition du terrain et leur livre un terrain « prêt à l'emploi » (sols dépollués).

Monsieur Hauwaert demande des nouvelles concernant l'acquisition de la boucherie et du 88 rue Jules Lahaye ?

Pour le 88 (les garages abandonnés), les courriers envoyés sont revenus à la commune. Tous les courriers des acquisitions ont été envoyés en même temps, certaines sont plus prioritaires que d'autres. Ce n'est pas le cas pour les garages rue Jules Lahaye. Néanmoins, des démarches judiciaires seront sans doute nécessaires pour avancer sur ce projet prévu dans le programme. Un plan d'expropriation a été accepté par le Gouvernement régional, il n'est juste pas applicable pour le terrain de la SNCB (opérateur public).

b) Ensuite, vient l'étape du lancement des marchés et la désignation du bureau d'étude en charge du projet. La Région recommande de travailler avec le Maître architecte et de procéder par un système de concours. Le bureau d'étude qui travaille sur un projet matériel est choisi par un comité d'avis (composé de techniciens de la commune, du BMA, de représentants des opérateurs concernés par le projet et éventuellement d'invité extérieur,...). La CoQ ne fait pas partie de ce comité d'avis désignant le bureau d'étude, en revanche un avant-projet sera soumis à la Commission de quartier. Le bureau d'étude est désigné sur base de plusieurs critères en fonction du projet : techniques, méthodologie, participatif, compréhension CQD, participation citoyenne,... Les critères peuvent varier en fonction du projet.

Le marché est lancé pour le projet de réaménagement de la rue Jules Lahaye – Petite rue Esseghem. Le Maître architecte a proposé de lancer un appel à intérêt ce qui permet un maximum de transparence et d'ouverture, 5 candidatures ont été retenues pour remettre offre.

c) Le CQD devra ensuite travailler sur l'obtention de permis et le dossier d'adjudication. Ces étapes, jusqu'à l'attribution du marché à l'entreprise qui va faire les travaux, doivent être terminées pour août 2022 au plus tard (phase d'exécution). Les 30 mois restants (phases de mise en œuvre) étant consacrés uniquement aux chantiers.

d) L'équipe CQD Magritte a procédé à une priorisation des projets matériels :

- La maison de quartier : doit pouvoir accueillir les associations à la fin du volet socio-économique (septembre 2022). Mais le CQD reste dépendant des propriétaires actuels.
- Le projet de requalification de l'espace public CHA02 et l'étude de mobilité dont le marché est lancé. L'étude de mobilité est associée à ce projet car les entrées et sorties du site Esseghem vont être déterminées. C'est un projet prioritaire, le remplacement des rails par la STIB étant prévu à partir de mars 2020, ce qui fait que le permis doit être introduit pour juillet 2019. Il faut avoir désigné le BE pour la fin de l'année 2018. Le cahier spécial des charges (CSC) et le mode de passation est passé au collège aujourd'hui même. Il faut maintenant laisser 5 semaines aux soumissionnaires pour remettre une offre.

Une discussion de plusieurs minutes a lieu sur le remplacement des rails de tram. Des habitants s'inquiètent sur le choix de la STIB pour les rails de tram et souhaiteraient que leurs demandes soient prises en compte. Le collectif Jules Lahaye rappelle l'historique de ce dossier et :

- signale qu'il a obtenu une injonction du ministre Smet adressée à la STIB l'obligeant à remplacer les rails ;
- explique que la STIB avait proposé deux calendriers : soit mars 2018, soit mars 2019. La commune ayant déjà plusieurs chantiers sur son territoire en 2018, l'année 2019 a été privilégiée par cette dernière.

Stop Terminus évoque un problème de santé publique et de dégradation des biens connue depuis longtemps et objectivée par l'IBGE en 2010.

Monsieur Delvaux, directeur de l'espace public, assure que le problème de vibrations sera pris en compte et négocié avec la STIB. Monsieur Hauwaert ajoute que la STIB leur a dit qu'elle devait utiliser les systèmes les plus performants, ce qui laisse supposer que des systèmes antivibratoires seront placés. Aurore Rousseau précise que la commune souhaite que le réaménagement se fasse de manière cohérente et complémentaire avec les autres opérateurs. Elle ajoute que l'étude de mobilité portant sur le site Esseghem et la rue Jules Lahaye intègre également le développement de la mobilité douce dans le quartier.

Stop Terminus signale encore, qu'au vu des engagements déjà reçus et promesses déjà entendues, les habitants peuvent comprendre que, pour un meilleur aménagement, le dossier puisse être reporté à 2020 voire plus tard. Ces habitants souhaiteraient alors toutefois vivement que le tram T2000 ne circule plus entre-temps et qu'il soit démontré que la nouvelle installation soit plus performante, ce dont ils doutent vu des plaintes d'autres habitants de la région.

- L'ancienne boucherie Rossel : des projets socio-économiques attendent cette acquisition pour commencer leur projet ou le développer davantage. La commune espère être propriétaire pour la fin de l'année au vue des retours positifs sur son offre.

- La plaine de jeux semi-publique (école Jacques Brel) : le programme prévoit l'engagement d'un surveillant-animateur pour début 2021 dans le cadre des projets socio-économiques.
- Tous les projets en rapport avec la gestion de l'eau car le partenaire Brusseau dispose d'un subside jusqu'à la fin 2019. Un travail commun sur la conception des projets est prévu : vers la vallée, rue des Augustines, la cour d'école,... Pour ces projets, le CQD souhaiterait également impliquer les habitants. Malheureusement le projet de pocket parc pourrait être compromis.

## 2. Planification du volet socio-économique (Vinciane Pirottin)

Plusieurs informations complémentaires à la présentation (en annexe) ont été apportées :

Projets lancés : Pour la validation du rapport annuel, il faut donc que les parties qui incombent aux porteurs de projet soient introduites au moins deux mois avant l'échéance du 31 mai. Pour les projets lancés, les conventions partiront à la Région encore cette semaine.

Source d'harmonie lance sa publicité. Kenniscentrum a commencé ses consultations, rencontre les associations, cherche à impliquer les jeunes dans le réseau de bénévolat. Le projet de réalisation de dalles en mosaïques cherche à atteindre les habitants qui ne sont pas propriétaires (public avec ils étaient principalement en contact jusqu'ici).

Le service CQD compte sur les membres de la CoQ pour communiquer au sujet de tout ce qui est présenté ce soir.

Projets qui seront bientôt sur les rails : la majorité commencera fin 2018, début 2019. Repair-café vélo a pris du retard du fait de quelques difficultés de coordination avec le GC Esseghem. Brusseau et Samenlevingsopbouw ne sont pas mentionnés ici car ils ne font pas l'objet de subsides du CQD.

Appel à projets verts : la répartition du budget prévu reste ouverte, elle dépendra des projets introduits et de leur pertinence. Le délai pour l'introduction des projets est allongé (2 mois) suite à l'expérience lors de l'élaboration du programme où le délai avait été jugé trop court. Explication du planning (voir annexe).

Appel à initiatives citoyennes : explication du planning (voir annexe). Un minimum de cadre a été prévu pour permettre aux gens d'être créatifs, de laisser parler leur imagination. Pas de limite fixée au niveau de la durée des projets. Un appel à initiative sera lancé chaque année même si l'on sait que pour 2018 le délai est court. Quelques idées au niveau initiatives citoyennes qui proviennent d'autres quartiers et villes son présentées. Les conditions d'éligibilité sont les critères auxquels les initiatives doivent répondre pour pouvoir être retenues. Le règlement tel qu'élaboré est basé sur des exemples d'autres contrats de quartier. L'équipe du CQD se tient à disposition pour aider à la rédaction des projets d'initiatives.

Monsieur Sahouli demande si une initiative prévue par beau temps (en été) peut déjà être proposée dès maintenant.

Tout à fait, on vise à la faisabilité et à la concrétisation des initiatives toujours dans l'idée d'en tirer le meilleur parti. Les initiatives retenues pour 2018 ne devront pas être réalisées en 2018 (le délai serait trop court), elles pourront donc se dérouler en 2019 et plus si ça a du sens et que c'est réaliste. A noter que si tout le budget annuel n'est pas alloué (pas obligatoire de le faire) le solde pourrait être remis en jeu (moyennant accord et modification du programme).

L'équipe du CQD compte sur les membres de la CoQ pour être le relais de cet appel à initiatives citoyennes. C'est une vraie opportunité, il est donc important de pouvoir compter sur votre collaboration, communication.

Fin de la septième Commission de quartier et verre de l'amitié entre les membres. La prochaine réunion aura lieu en novembre pour la sélection des initiatives citoyennes.<sup>2</sup>

\*\*\*\*\*

---

<sup>2</sup> Le point concernant l'appel à candidature de la CoQ n'a pas été abordé. L'équipe du CQD souhaitait informer la CoQ de son intention de relancer un appel à candidatures suite à la démission de plusieurs membres et afin de permettre le dynamisme de la CoQ et sa diversité.